EMBOUCHURES DU *FIUME SANTU* ET DU *FIUME BUGHJU* (OU *VALDOLESE*)

LOCALISATION

Situées à l'est de l'Agriate, sur la commune de Saint-Florent, ces deux zones humides correspondent aux embouchures des rivières *Fiume Santu* au nord, et *Fiume Bughju* (ou *Valdolese*) au sud. Elles s'étendent respectivement sur 17 ha (Fiume Santu) et environ 2 ha pour le Fiume Bughju. Le Conservatoire du littoral est propriétaire des lieux et le Département de la Haute-Corse en est le gestionnaire.

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Ces zones humides ont un intérêt touristique important car elles sont situées à l'arrière de petites plages très fréquentées par les plaisanciers venant du port de Saint-Florent. Avec leur plage de sable blanc et leur eau turquoise les plages de l'Agriates sont en effet très appréciées, principalement en été. Elles se trouvent également en bordure du sentier littoral qui est fréquenté toute l'année. La chasse y est également pratiquée en période hivernale. La cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) fréquente également le site.

INTERET PATRIMONIAL MAJEUR

Malgré leur faible superficie ces zones humides présentent une diversité paysagère et végétale importante avec des habitats non dégradés. L'embouchure du Fiume Santu abrite notamment des « prés salés » à joncs et de grandes populations de salicornes qui se couvrent de magnifiques couleurs rouges à l'automne. Le canard colvert (*Anas platyrhynchos*) fait partie des oiseaux présents sur ce territoire au côté du grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) et de la gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*). Les amphibiens sont représentés par le crapaud vert (*Bufo viridis)*, la rainette sarde (*Hylas arda*) et le discoglosse sarde (*Discoglossus sardus)*.

BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Nuisances liées à la fréquentation estivale (mouillage, dépôts de déchets, camping sauvage et feux de bivouac sur les plages).
- Dégradation de la qualité de l'eau.
- Incendies.

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Amélioration des connaissances (faune/flore, fonctionnement de la zone humide, impact du mouillage…).
- Maintien de la biodiversité (restauration -si nécessaire- des milieux naturels, suivis scientifiques.
- Sensibilisation du public (intérêt et la fragilité des petites zones humides littorales, information, actions pédagogiques, Respect des règles d'usages,…).
- Poursuivre la gestion courante du site (entretien, surveillance, police de la nature …).

L E N E B B I U

EMBOUCHURES DU *FIUME SANTU* ET DU *FIUME BUGHJU* (OU *VALDOLESE*)

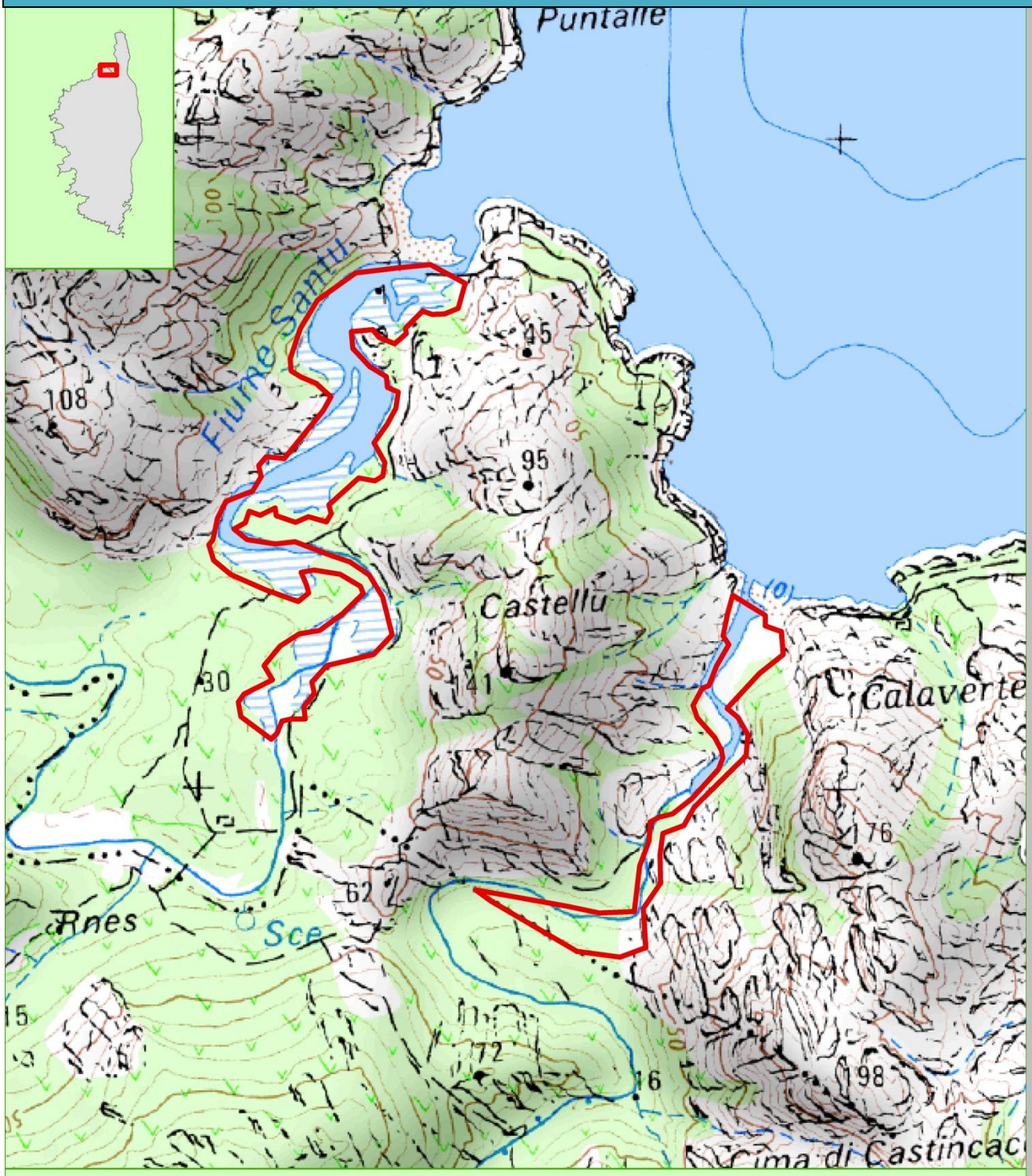

LE NEBBIU

EMBOUCHURES DU FIUME BUGHJU ET DU FIUME SANTU

Collectivité Territoriale de CORSE
Culletività Territuriale di CORSICA
OEC Office de l'Environnement de la Corse
UAC Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica

LÉGENDE

Périmètre de la zone humide

N W E S

Mètres

0 50 100 200

Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

Contact : Conseil général de Haute Corse, Hôtel du département, Rond point du Maréchal Leclerc, 20200 Bastia
Tel : 04.95.55.55.55 Fax : 04.95.55.56.99 E-mail : haute-corse@cg2b.fr site : www.cg2b.fr Zone humide n° 2BOEC0057

ETANG DE GHIGNU

LOCALISATION

Située sur le littoral de l'Agriate, sur la commune de Santo Pietro-di-Tenda, cette petite zone humide s'étend sur environ 3 ha en arrière de la plage de Ghignu. Le Conservatoire du littoral est propriétaire du site et le Département de la Haute-Corse en assure la gestion.

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

La plage de Ghignu subit en été une fréquentation en constante augmentation de la part des touristes et des locaux. On y accède soit par la mer, soit par une piste (difficilement carrossable), soit par le sentier du littoral. Un hameau de paillers (*pagliaghji*) restaurés en gîte d'étape, forment la seule structure d'accueil présente sur le site. Le secteur de Ghignu est également fréquenté en hiver par des chasseurs.

INTERET PATRIMONIAL MAJEUR

La végétation de cette zone humide est composée de grandes plantes caractéristiques des milieux saumâtres (hélophytes), de joncs et de plantes flottantes dont *Utricularia australis* (espèce peu commune en Corse). Des chauves souris et une dizaine d'espèces d'oiseaux fréquentent ce secteur. En effet ce site est un lieu d'accueil pour l'avifaune surtout en migration. De nombreux amphibiens protégés sont présents comme le discoglosse sarde (*Discoglossus sardus)*, la rainette sarde (*Hyla sarda*), la grenouille de berger (*Pelophylax bergeri*), le crapaud vert (*Bufo viridis*). Parmi les reptiles fréquentant la zone humide, on peut citer la cistude d'Europe (*Emys orbicularis*).

BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Risques liés à l'augmentation de la fréquentation humaine : camping sauvage, dépôts d'ordures, feux.
- Pâturage excessif du bétail errant, notamment dans les dunes.

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Maintien des milieux naturels, leur restauration éventuelle et leur suivi scientifique.
- Maintien du patrimoine culturel.
- Suivi et entretien des aménagements.
- Respect de la règlementation (camping et bivouac interdits).
- Veille écologique et la surveillance des milieux naturels.
- Information du public sur l'intérêt et la fragilité des petites zones humides littorales.

LE NEBBIU

ETANG DE GHIGNU

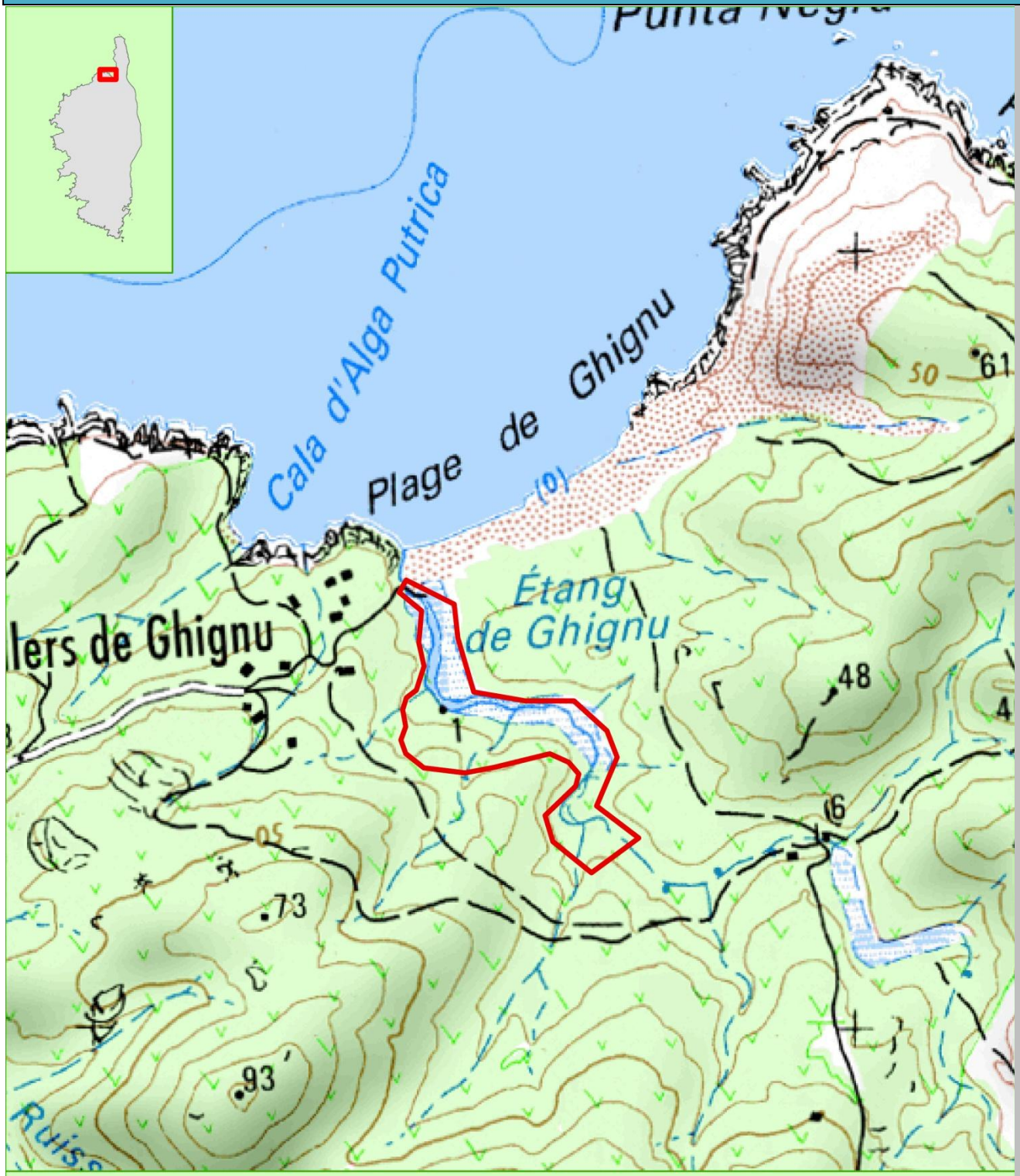

L E N E B B I U

ETANG DE GHIGNU

Collectivité Territoriale de CORSE
Culletività Territuriale di CORSICA
OEC Office de l'Environnement de la Corse
UAC Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica

LÉGENDE

Périmètre de la zone humide

N
W E
S

Mètres

0 50 100 200

Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

Contact : Conseil général de Haute Corse, Hôtel du département, Rond point du Maréchal Leclerc, 20200 Bastia
Tel : 04.95.55.55.55 Fax : 04.95.55.56.99 E-mail : haute-corse@cg2b.fr site : www.cg2b.fr Zone humide n° 2BOEC0059

ZONES HUMIDES DE SALECCIA

LOCALISATION

Situé sur la commune de Santu Petru-di-Tenda, cet ensemble de petites zones humides est compris dans le bassin versant du Liscu, rivière qui se jette à l'extrémité ouest de la plage de Saleccia. Ces zones humides couvrent une trentaine d'hectares et se composent des marais de Padulella (11ha), Pardinella (3ha), Petraiacciu (0,2ha) et Cannuta (13ha). Le Conservatoire du littoral est propriétaire des zones humides de Saleccia à l'exception de Cannuta et d'une partie de Padulella. Le Département de la Haute Corse assure la gestion des terrains du Conservatoire.

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

La plage de Saleccia est l'une des plus célèbres plages de Corse avec son sable blanc et ses eaux turquoise ; elle attire de nombreux visiteurs principalement en été. C'est un lieu accessible par la mer, par le sentier du littoral et par une piste relativement carrossable. Un camping est présent sur place et accueille un grand nombre de personnes en période estivale. Un troupeau de bovins fréquente la zone humide tout au long de l'année. La chasse y est également pratiquée.

INTERET PATRIMONIAL MAJEUR

Le secteur de Saleccia regroupe un large éventail de milieux saumâtres ou d'eau douce, favorable à de nombreuses espèces animales et végétales. Ces zones humides abritent plusieurs espèces rares en Corse ou protégées, comme la fougère *Thelypteris palustris* (l'une des 2 populations de Corse se développe à Cannuta), le nénuphar blanc (*Nymphaea alba),* le crypside piquant (*Crypsis aculeata),* le tamaris d'Afrique *(Tamarix africana)* le glinus faux-lotus (*Glinus lotoides), et* la grande urticulaire (*Urticularia australis)*. Ces marais hébergent aussi des oiseaux d'eau lors de la reproduction (quelques couples nicheurs de Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*), Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), la foulque (*Fulica atra*)) ou lors de leur migration (des hérons, aigrettes, bécasseaux ou d'autres espèces de canards.) Une population importante de crapaud vert (*Bufo viridis*) est présente dans les zones humides proches de la dune et la plage.

BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Nuisances liées à une forte fréquentation estivale qui peut induire des dépôts d'ordures et de déchets ou des feux de bivouac, risque de pollution des marais situés à proximité des structures commerciales (camping, restaurants…),
- risque d'envahissement par des plantes invasives (Griffes de sorcières, etc).

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Protection foncière (acquisition par le Conservatoire du littoral) des secteurs privés (marais de Cannuta et d'une partie de Padulella).
- Suivi et entretien des aménagements de protection (clôtures, ganivelles…).
- Renforcement de l'information du public et des actions pédagogiques, sur l'intérêt et la fragilité des petites zones humides littorales.
- Respect des règles d'usages et de la réglementation en vigueur (notamment en matière de rejets des eaux usées).
- Contrôle de l'activité cynégétique, notamment sur Pardinella
- Suivi scientifique, veille écologique et surveillance de toutes les zones humides du secteur.

LE NEBBIU

ZONES HUMIDES DE SALECCIA

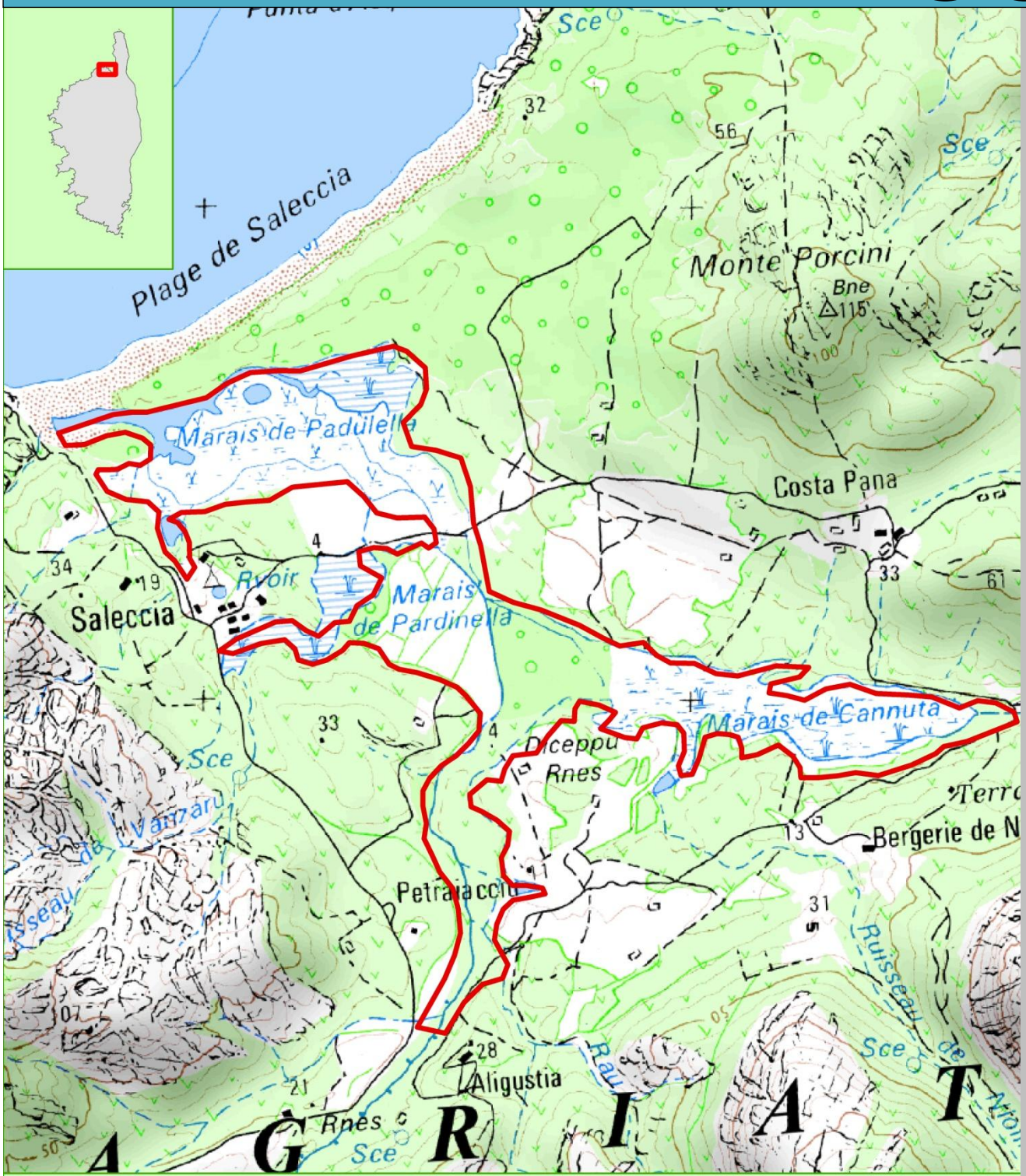

ZONE HUMIDE DE SALECCIA

Collectivité Territoriale de CORSE
Cullettività Territuriale di CORSICA
OEC Office de l'Environnement de la Corse
UAC Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica

LÉGENDE

Périmètre de la zone humide

N W E S

Mètres

0 75 150 300

Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

Contact: Conseil général de Haute Corse Hôtel du département Rond point du Maréchal Leclerc 20200 Bastia Tel: 04.95.55.55.55
Fax:04.95.55.56.99 E-mail: haute-corse@cg2b.fr Zones humides n°2BOEC0058 / 2BOEC0062 / 2BOEC0063 / 2B OEC 0064

ZONE HUMIDE DU LOTU

LOCALISATION

Les étangs tectoniques du Lotu (5 ha) et de Panecalellu (2 ha environ) sont situés en arrière de la plage du Lotu, sur les communes de Santu Petru di Tenda et Saint Florent. La baie et la plage du Lotu ainsi que ces deux étangs font partie du domaine du Conservatoire du littoral. Le Département de la Haute Corse en assure la gestion.

VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUE

Zone touristique par excellence, la plage du Lotu qui borde ces 2 étangs, bien qu'accessible seulement par la mer ou à pied par des sentiers, attire beaucoup de monde en période estivale. En effet, cette plage est desservie en été par des navettes maritimes au départ du port de Saint Florent. Des troupeaux de bovins fréquentent régulièrement le site. En hiver, la chasse est également pratiquée et concerne essentiellement le sanglier et les migrateurs.

INTÉRÊT PATRIMONIAL MAJEUR

Ces petits étangs possèdent des espèces végétales et animales rares et protégées. Le genévrier à gros fruits (*Juniperus oxycedrus subsp. macrocarpa*) pousse sur les dunes. Ces étangs représentent une étape migratoire et/ou un lieu de reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux, comme le grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) et la poule d'eau (*Gallinula chloropus*), qui nichent sur le site. On peut aussi y observer des amphibiens protégés, comme le crapaud vert (*Bufo viridis)*, le discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*) et la rainette sarde (*Hylas sarda)*, ainsi que plusieurs espèces de lézard.

BILAN DES MENACES

- Nuisances liées à la très forte fréquentation estivale : camping sauvage, dépôts d'ordures, feux…
- Divagation des bovins sur la zone humide.
- Coupes de genévriers (espèce protégée) poussant sur les dunes.

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Maintien de la biodiversité, restauration des zones dégradées.
- Amélioration des connaissances (faune/flore, fonctionnement de la zone humide).
- Suivi et entretien des aménagements.
- Sensibilisation du public (poursuite des actions pédagogiques, panneaux d'informations, respect de la réglementation….).
- Surveillance et enlèvement des espèces végétales invasives (griffes de sorcières, etc).
- Veille écologique et surveillance des milieux naturels.
- Contrôle de la fréquentation.
- Contrôle de l'activité cynégétique.

LE NEBBIU

ZONE HUMIDE DU LOTU

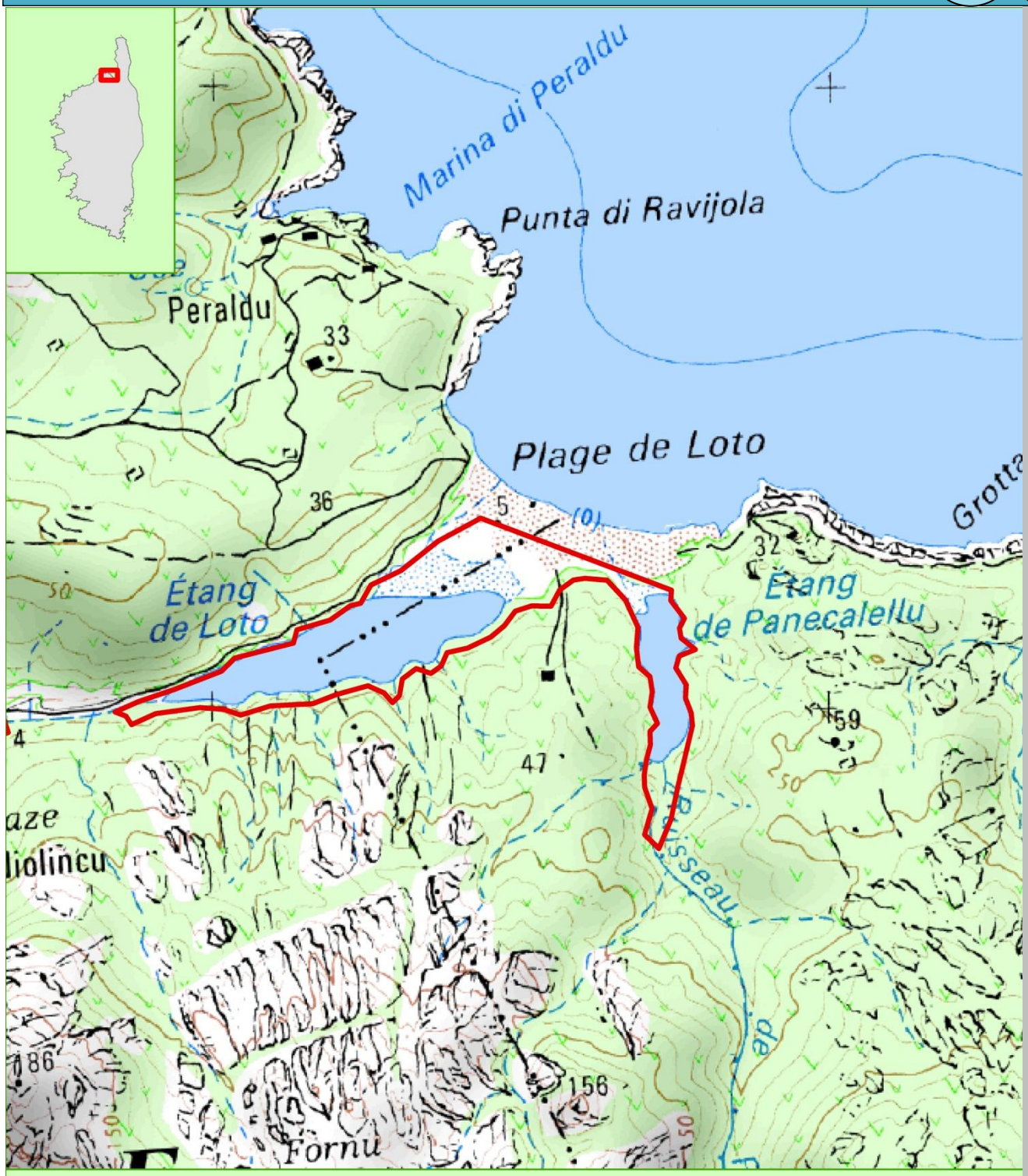

LE NEBBIU

ZONE HUMIDE DU LOTU

Collectivité Territoriale de CORSE
Culletività Territuriale di CORSICA
OEC Office de l'Environnement de la Corse
UAC Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica

LÉGENDE

Périmètre de la zone humide

N
W E
S

Mètres

0 75 150 300

Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

Contact: Conseil général de Haute Corse, Hôtel du département, Rond point du Maréchal Leclerc, 20200 Bastia
Tel: 04.95.55.55.55 Fax:04.95.55.56.99 E-mail: haute-corse@cg2b.fr Zone humide n°2B OEC 0065